

**Swissair Schweizerische Luftverkehr AG en  
liquidation concordataire**

**Circulaire n° 24**

**[www.liquidator-swissair.ch](http://www.liquidator-swissair.ch)**

**Hotline Swissair Schweizerische Luftverkehr-AG  
en liquidation concordataire**

**Deutsch: +41-43-222-38-30**

**Français: +41-43-222-38-40**

**English: +41-43-222-38-50**

**Traduction non officielle  
de l'original allemand**

Aux créanciers de  
Swissair Schweizerische Luftverkehr-AG  
en liquidation concordataire

Kusnacht, juin 2017

X5529163.docx/WuK/FiS

## **Swissair Schweizerische Luftverkehr-AG en liquidation concordataire; Circulaire n° 24**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer, ci-après, de l'état actuel de la liquidation concordataire de Swissair Schweizerische Luftverkehr-AG («Swissair») ainsi que de la suite prévue de la procédure au cours des prochains mois.

### **I. 3<sup>E</sup> ACOMPTE**

Sur la base de la situation financière actuelle de Swissair et de l'apurement largement avancé de l'état de collocation, le liquidateur et la commission des créanciers ont décidé de procéder au versement d'un troisième acompte de 8,4 % aux créanciers dont les créances ont été admises en 3<sup>e</sup> classe. Les préparatifs en vue de ce versement ont pu être achevés dans l'intervalle. En annexe à la présente circulaire, vous trouverez l'avis spécial correspondant, ainsi que des informations détaillées sur le déroulement dudit versement. L'exécution des paiements prendra un certain temps en raison du grand nombre de créanciers. Les versements interviendront au plus tôt à partir de juillet 2017.

## II. RAPPORT D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2016

Le 10 mars 2017, le liquidateur a présenté au juge concordataire du Tribunal de district de Bülach son 14<sup>e</sup> rapport d'activité après l'avoir soumis à l'approbation de la commission des créanciers. Le rapport d'activité peut être consulté par les créanciers jusqu'au 26 juin 2017 dans les bureaux du liquidateur chez Wenger Plattner, Seestrasse 39, Goldbach-Center, 8700 Küsnacht. Pour la consultation, veuillez vous annoncer par téléphone auprès de la hotline au +41 43 222 38 40.

Les explications ci-après constituent un résumé de ce rapport d'activité, dans la mesure où les créanciers n'ont pas déjà été informés par la Circulaire n° 23 de décembre 2016.

## III. PRESENTATION GENERALE DU DEROULEMENT DE LA LIQUIDATION

### 1. ACTIVITES DU LIQUIDATEUR

Au cours de l'année 2016, le liquidateur et son suppléant se sont concentrés sur les travaux relatifs à la procédure d'action en responsabilité à l'encontre des anciens organes de Swissair (cf. ch. VI.1. ci-après) ainsi que sur l'apurement des créances internes du groupe (cf. Circulaire n°23 ch. I.). Enfin, divers actifs ont pu être réalisés (cf. ch. V. ci-après).

### 2. ACTIVITES DE LA COMMISSION DES CREANCIERS

La commission des créanciers a tenu trois séances en 2016, dont une conférence téléphonique. Elle a examiné les propositions du liquidateur et de son suppléant et pris les décisions y relatives au cours de ces séances.

## IV. ETAT DES ACTIFS DE SWISSAIR AU 31 DECEMBRE 2016

### 1. REMARQUE PRELIMINAIRE

Vous trouverez en annexe l'état de liquidation de Swissair au 31 décembre 2016 (annexe 1). Cet état recense les actifs de Swissair au 31 décembre 2016, en l'état actuel de nos connaissances.

## 2. ACTIFS

Liquidités: Les liquidités de Swissair sont placées principalement auprès de la Banque Cantonale de Zurich («ZKB»). Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2015, la ZKB perçoit des intérêts négatifs sur les avoirs de Swissair. En 2016, des intérêts négatifs d'un montant de CHF 1 293 248 ont été occasionnés. Le taux d'intérêt négatif moyen facturé était légèrement inférieur à 0,7%.

Actifs non encore réalisés: Les actifs non encore réalisés sont pour l'essentiel des avoirs bancaires bloqués à l'étranger, des créances envers des débiteurs résultant des activités aériennes, des créances envers d'anciennes sociétés du groupe Swissair, une participation détenue par Swissair (Swissair Training Center SA en liquidation) et des produits de la vente de biens immobiliers à l'étranger, dans la mesure où ceux-ci étaient la propriété de Swissair. Par ailleurs, l'action engagée en matière de prétenion en responsabilité et d'autres prétentions éventuelles en responsabilité sont présentées pour mémoire. Les actifs encore à liquider ont été évalués avec prudence.

## 3. DETTES DE LA MASSE

Créanciers concordataires: Les créanciers de la masse au 31 décembre 2016 concernent les coûts de liquidation occasionnés en 2016.

Provisions pour le premier et le deuxième acompte: l'état de liquidation de Swissair au 31 décembre 2016 comprend les provisions suivantes pour le premier et le deuxième acompte:

Motif de la provision	1 <sup>er</sup> acompte en CHF	2 <sup>e</sup> acompte en CHF
Paiements non exécutés en raison d'instructions de paiement manquantes ou pour d'autres raisons	1 870 013	9 279 826
Créances conditionnelles pour lesquelles les conditions ne se sont pas encore réalisées	5 214 432	15 904 016
Créances dans des actions en contestation de l'état de collocation en cours	2 267 189	6 914 926
Créances différées	7 221	22 025
<b>Total des provisions</b>	<b>9 358 855</b>	<b>32 120 793</b>

Les provisions constituées permettent de garantir le montant maximal du premier et du deuxième acompte pour toutes les créances non encore réglées.

#### **4. CREANCES CONCORDATAIRES**

L'aperçu de la procédure de collocation (annexe 2) indique en détail pour quel montant et dans quelle classe les créances ont été annoncées, admises ou définitivement écartées, et lesquelles sont en litige ou en attente d'une décision de collocation. Fin 2016, une action en contestation de l'état de collocation était toujours pendante (cf. ch. VII.2. ci-après). Une décision de collocation est toujours différée (cf. ch. VII.2. ci-après). Le montant de la créance est encore susceptible d'évoluer dans la 3<sup>e</sup> classe dans le cadre de l'apurement de l'état de collocation.

#### **5. DIVIDENDE CONCORDATAIRE ESTIMATIF**

Sur la base des actifs disponibles figurant à l'état de liquidation au 31 décembre 2016 et en considérant l'apurement survenu depuis cette date des créances internes du groupe, le dividende maximum s'établira à 18,1 % pour les créances de la 3<sup>e</sup> classe. En revanche, si toutes les créances différées devaient être admises et que l'action en contestation de l'état de collocation devait être approuvée, le dividende s'élèvera au minimum à 17,6 %. Le premier et le deuxième acompte versés ont d'ores et déjà permis d'en distribuer 8,1 %. Le solde du dividende concordataire prévisionnel variera donc entre 9,5 % et 10 %.

### **V. RÉALISATION DES ACTIFS**

Il y a eu plusieurs réalisations d'actifs durant la période rapportée. Swissair a encaissé en 2016 des paiements d'un montant global de CHF 1 370 895. La majeure partie des actifs réalisés provenait d'un versement d'acompte de SAir-Group Finance (NL) B.V.

### **VI. INVOCATION DE PRETENTIONS EN RESPONSABILITE**

#### **1. FINANCEMENT DU GROUPE**

Par requête du 26 avril 2013, Swissair a introduit une action en responsabilité contre 14 anciens organes formels et organes de fait devant le Tribunal de commerce du canton de Zurich. L'objet de la plainte est le financement de

SAirGroup par Swissair. La plainte porte sur un montant total d'environ CHF 208 millions.

Au cours de la période sous revue, le Tribunal de commerce ne s'est pas encore exprimé sur les prochaines étapes la procédure (sur l'historique du procès: cf. Circulaire n°22 ch. VI.2.1).

## 2. AUTRES ACTIONS EN RESPONSABILITE

Swissair se réserve le droit d'engager d'autres actions en responsabilité à l'encontre des responsables.

## VII. APUREMENT DES PASSIFS

### 1. GÉNÉRALITÉS

Au cours de l'année 2016, l'état de collocation a pu être apuré pour l'essentiel relativement aux créances jusqu'à présent différées par les accords sur le règlement des rapports de créances internes du groupe (cf. Circulaire n°23 ch. I.).

### 2. PROCÉDURE DE COLLOCATION

1<sup>ère</sup> classe: Les créances annoncées par SAirGroup et différées dont le montant s'élevait à près de CHF 5,2 millions ont été retirées en 2016 dans le cadre de la transaction convenue entre Swissair et SAirGroup (cf. Circulaire n°23 ch. I.). Tous les postes de la première classe sont ainsi définitivement apurés.

2<sup>e</sup> classe: Les créances de 2<sup>e</sup> classe ont été entièrement apurées.

3<sup>e</sup> classe: S'agissant des créances de 3<sup>e</sup> classe, une décision portant sur près de CHF 361 070 était encore différée. En outre, une action portant sur un montant total de CHF 113 359 441 était encore pendante.

Avec la décision de collocation du 10 mai 2016, le liquidateur de Swissair a écarté les créances annoncées ou résultant des livres de Sabena SA en liquidation d'un montant de CHF 112 147 729, USD 158 450 et EUR 65 791. Le 31 mai 2016, la masse en faillite ancillaire suisse de Sabena SA a alors introduit une action en contestation de l'état de collocation auprès du Tribunal unique à Bülach. Elle demandait la collocation d'une créance s'élevant à CHF 113 359 441 dans la 3<sup>e</sup> classe de l'état de collocation de Swissair. Par son courrier du 1<sup>er</sup> juin 2016, la masse en faillite ancillaire de Sabena SA a annoncé

encore elle-même à titre conservatoire les créances produites par Sabena SA en liquidation s'élevant à CHF 112 147 729 auprès de Swissair pour le cas où l'action en contestation de l'état de collocation serait écartée. Le Tribunal unique du Tribunal de district de Bülach a limité la procédure aux questions procédurales. Fin février 2017, Swissair a déposé un mémoire de réponse limité à ces questions.

## VIII. SUITE PREVUE DE LA PROCEDURE

En 2017, les organes de liquidation vont poursuivre le procès en responsabilité contre les anciens organes de Swissair et décider ensuite si d'autres procès en responsabilité doivent être engagés. A l'heure actuelle, il n'est pas encore possible d'évaluer le temps nécessaire au règlement de ces aspects ayant trait à la responsabilité.

Les créanciers seront informés des événements importants au fur et à mesure de la procédure, par voie de circulaire. Les informations sur le déroulement de la liquidation au cours de cette année seront communiquées au plus tard au printemps 2018.

Avec nos salutations les meilleures

Swissair Schweizerische Luftverkehr-AG en liquidation concordataire  
Le liquidateur:

Karl Wüthrich

- Annexes: 1. Etat de liquidation de Swissair au 31 décembre 2016  
2. Aperçu de la procédure de collocation de Swissair

**[www.liquidator-swissair.ch](http://www.liquidator-swissair.ch)**

**Hotline Swissair Schweizerische Luftverkehr-AG  
en liquidation concordataire**

**Deutsch: +41-43-222-38-30**

**Français: +41-43-222-38-40**

**English: +41-43-222-38-50**

**ÉTAT DE LIQUIDATION AU 31 DECEMBRE 2016**

	31.12.2016	31.12.2015	Variation
	CHF	CHF	CHF
<b>ACTIFS</b>			
<b>Liquidités</b>			
UBS AG CHF	0	16'138	-16'138
ZKB CHF	2'628'244	381'274'259	-378'646'015
ZKB EUR	1'165'798	497	1'165'301
ZKB USD	549'331	538'982	10'349
ZKB dépôt à terme CHF	80'000'000	0	80'000'000
<b>Total des liquidités</b>	<b>84'343'373</b>	<b>381'829'876</b>	<b>-297'486'503</b>
<b>Positions de liquidation:</b>			
Banques/caisses étranger	46'490	46'490	0
Débiteurs concordataires	0	200'677	-200'677
Créances sur des tiers	291'973'974	62'057'851	229'916'123
Avances sur frais de justice	6'733'409	6'733'409	0
Dépôts/Garanties	655'363	655'363	0
Créances résultant du produit des équipements d'exp	2	2	0
Biens immobiliers	1	1	0
Participations	1	1	0
Prétentions en responsabilité	p.m.	p.m.	
<b>Total des positions de liquidation</b>	<b>299'409'240</b>	<b>69'693'794</b>	<b>229'715'446</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>383'752'612</b>	<b>451'523'670</b>	<b>-67'771'058</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Dettes de la masse</b>			
Créanciers concordataires	268'386	417'411	-149'025
Provisions 1er acompte	9'358'855	38'455'016	-29'096'161
Provisions 2ème acompte	32'120'793	0	32'120'793
Provisions pour frais de liquidation	5'000'000	5'000'000	0
Provisions pour décomptes en suspens	0	90'000'000	-90'000'000
<b>Total des dettes de la masse</b>	<b>46'748'035</b>	<b>133'872'427</b>	<b>-87'124'393</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES</b>	<b>337'004'578</b>	<b>317'651'243</b>	<b>19'353'335</b>

## Aperçu de l'état de la procédure de collocation

catégorie	annoncées montant CHF	dans le cadre de la procédure de collocation					Dividende concordataire en %				
		reconnues montant CHF	action intentée montant CHF	décision différée montant CHF	écartées définitivement montant CHF	acomptes	Dividende futur		Total		
							minimal	maximal	minimal	maximal	
Garanties par gage	4'758'963.80	1'074'339.35	-	-	3'684'624.45	-	-	-	-	-	-
1 <sup>ère</sup> classe	902'655'767.50	17'975'081.90	-	-	884'680'685.60	100%	-	-	100%	100%	100%
2 <sup>ème</sup> classe	939'006.50	932'671.09	-	-	6'335.41	100%	-	-	100%	100%	100%
3 <sup>ème</sup> classe	2'706'240'741.15	3'450'791'810.94	113'359'440.90	361'070.48	23'497'895'088.83	8.1%	9.5%	10.0%	17.6%	18.1%	18.1%
<b>Total des créances concordataires</b>	<b>27'970'611'48.95</b>	<b>3'470'773'903.28</b>	<b>113'359'440.90</b>	<b>361'070.48</b>	<b>24'386'266'734.29</b>						

**[www.liquidator-swissair.ch](http://www.liquidator-swissair.ch)**

**Hotline Swissair Schweizerische Luftverkehr-AG  
en liquidation concordataire**

**Deutsch: +41-43-222-38-30**

**Français: +41-43-222-38-40**

**English: +41-43-222-38-50**